

# FLUTECH MOUSTIQUES

FLUIDE TECHNIQUE BARRIÈRE PRÊT À L'EMPLOI  
À USAGES PROFESSIONNELS



## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

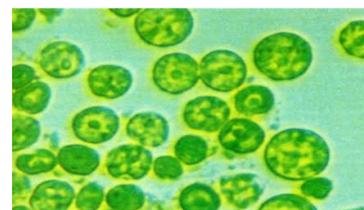
Préparation prête à l'emploi à base d'un fluide inerte hydrophobe et d'un colorant traceur permettant son identification.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Fluide légèrement visqueux
- . REACTION CHIMIQUE : Neutre.
- . MASSE VOLUMIQUE : 850 g/l +/- 20 g/l.
- . COULEUR : Légèrement bleutée.
- . ODEUR : Odeur faible d'agrumes.
- . POINT d'EBULLITION : Supérieur à 200 °c
- . VISCOSITÉ BROOKFIELD : 130 Centipoises mobile 2, vitesse 100 T / min à 17°c

## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- **Non miscible dans l'eau, PRET A L'EMPLOI.**
- Stable non volatile, d'un point d'ébullition nettement supérieur à celui de l'eau.
- **Non corrosif, non caustique, neutre** n'altère pas les métaux et matériaux usuels.
- **Base hydrophobe : NON CLASSE POLLUANT MARIN SELON I.M.D.G**  
**et en conformité avec les spécifications qualitatives de la pharmacopée française, codex européens.**
- **DE CARACTERE NON MOUSSANT**, de densité plus légère que l'eau.
- **Dans les conditions d'applications préconisées, forme à la surface de l'eau présente dans un contenant, une couche écran, « barrière » mobile qui réduit ainsi les possibilités aux particules aériennes de densité inférieure de s'introduire dans l'eau.**
- **REDUIT AINSI LES RISQUES DE PENETRATION DANS L'EAU** pour s'y développer : Des grains de pollen, micro-algues ou autres particules végétales, ou encore des œufs d'insectes.
- **LIMITE LES POSSIBILITES D'ACCES A L'OXYGENE DE L'AIR** des larves d'insectes, larves aquatiques des moustiques notamment, **ce qui entrave leur possibilité de développement et de prolifération.**
- Apporte une solution pour les conteneurs, récipients, orifices ou évacuations, bâches de stockage, gaines de passage et autres contenants, soucoupes de bacs et pots à fleurs, bacs à réserve d'eau pour jardinières, renfermant une eau stagnante propice à la multiplication d'organismes ou d'insectes indésirables.

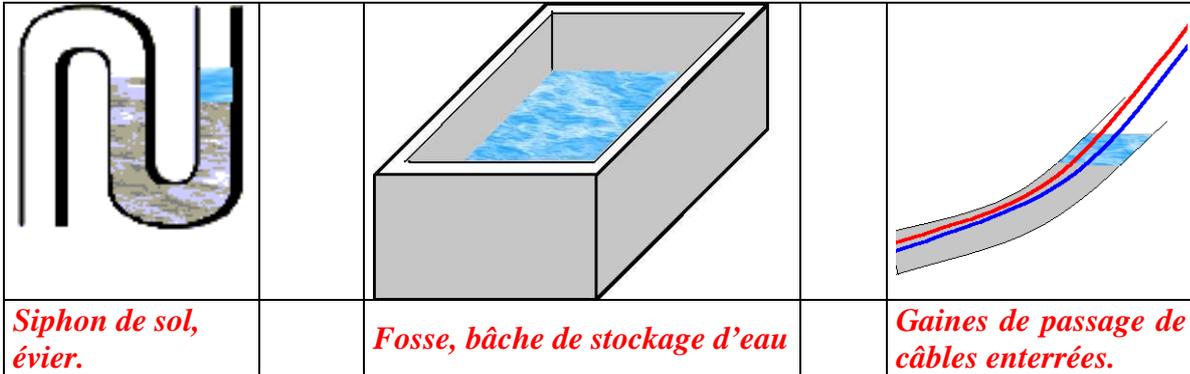


## MODES ET DOSES D'EMPLOI

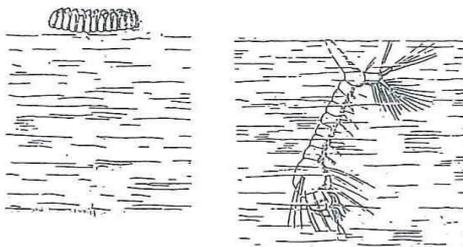
### ■ Prêt à l'emploi

■ Apporter en versant directement dans le contenant la quantité nécessaire pour établir un « joint mobile » à la surface de l'eau sur une épaisseur de quelques millimètres, généralement de 2 à 5 mm, à moduler selon les turbulences et mouvements existants à la surface de l'eau à protéger.

**Nota : Compte tenu que le joint barrière fait un écran de surface, ne pas appliquer à la surface d'un contenant type aquarium où des plantes aquatiques ou des poissons sont présents.**

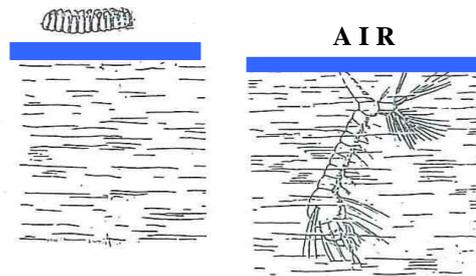


Le Moustique  
la larve aquatique



Les œufs flottent à la surface  
La larve est oblique en respirant

Le Moustique  
la larve aquatique



Les œufs flottent à la surface  
La larve est oblique en respirant

## RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29<sup>ème</sup> adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
- Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45CE.

Conserver hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer possibilités, compatibilités avec le but recherché.

Révision n° 1 – HDMJ - 212130

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.